

Communiqué de presse

Alençon, le 16 juin 2026

HexaOM
ENSEMBLE
POUR BÂTIR L'AVENIR

MAISON NEUVE : PLUS DE CONFORT DURANT LES FORTES CHALEURS, ET DES ÉCONOMIES À L'USAGE

Les étés se réchauffent, les factures d'énergie aussi. Cette année, la France a connu sa première vague de chaleur de l'année en mai et est en train d'en vivre en seconde en ce milieu du mois de juin, avant les pics estivaux habituels. Face à des canicules plus fréquentes, plus précoces et plus intenses, la question du confort thermique du logement est devenue un critère d'achat à part entière et un véritable enjeu de santé publique. La maison neuve, construite aux normes actuelles, est l'une des réponses les plus efficaces à cette problématique. Outre ses avantages en matière de confort, elle offre aussi des charges maîtrisées et des coûts d'entretien très faibles, été comme hiver. Hexaom, premier constructeur et rénovateur de maisons a fait les calculs.

La nécessité d'adapter nos logements pour mieux supporter les canicules

En France, 12 jours de canicule par an ont été enregistrés en moyenne sur la décennie 2013-2022, contre seulement 3 jours entre 1980 et 1989. Selon Météo-France, le nombre de jours de vagues de chaleur devrait encore être multiplié par cinq à l'horizon 2050. Dans ce contexte, le climat devient un véritable enjeu de santé publique et le logement y tient une place centrale.

En effet, 70 % du parc résidentiel français a été construit avant la RT 2012, sans aucune exigence en matière de confort estival. Ces logements, conçus sans tenir compte des problématiques de hausses des températures (toitures non traitées, absence de protections solaires, murs sans inertie, orientation non pensée), sont des passoirs thermiques l'hiver et des bouilloires l'été.

Face à ce constat, la maison neuve, construite aux normes actuelles, est la réponse la plus efficace et la plus durable.

La maison neuve : des normes et techniques de construction pour limiter la chaleur

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la RE 2020 fixe des règles bien plus strictes que la RT 2012 sur le confort estival en intégrant un nouvel indicateur : le DH (Degré-Heure). Il mesure à la fois la durée et l'intensité des périodes de surchauffe à l'intérieur du logement. Plus le DH est bas, plus la maison reste fraîche naturellement, sans recourir à la climatisation. Contrairement à l'ancienne réglementation, le DH prend en compte le ressenti réel des occupants. Son objectif est triple : éviter les maisons « four », limiter la climatisation et adapter le bâti au climat de demain.

« Contrairement aux idées reçues, une maison bien conçue n'a pas besoin d'une climatisation permanente pour rester fraîche. Nos constructions intègrent, dès la conception, un ensemble de dispositifs techniques et bioclimatiques - orientation, isolation, protections solaires, ventilation - qui limitent la montée en température et maintiennent un confort naturel, même lors des pics de chaleur » explique Loïc Vandromme, directeur général du groupe Hexaom.

Voici les leviers techniques permettant de réduire la montée en température d'un logement :

Orientation bioclimatique : chaque maison HEXAOM est étudiée pour optimiser l'exposition solaire selon sa région. Les vitrages sont dimensionnés et positionnés pour capter le soleil l'hiver et s'en protéger l'été, avec des débords de toit, casquettes et brise-soleil intégrés dès la conception.



Isolation performante : les matériaux des parois, de la toiture et des planchers bas sont choisis pour leur inertie thermique. Il peut s'agir de parpaings, briques monmur ou ossature bois selon les gammes. Chaque solution stocke la fraîcheur et la restitue progressivement, limitant les écarts de température entre le jour et la nuit.

Protections solaires intégrées : 96 % des maisons HEXAOM sont équipées de volets roulants motorisés. Fermés dès le matin avant la montée en température, rouverts la nuit pour évacuer la chaleur, ils constituent le premier rempart contre la surchauffe, sans consommation énergétique.

Ventilation maîtrisée : Ventilation contrôlée, surventilation nocturne et cross-ventilation naturelle permettent de renouveler l'air efficacement et d'évacuer la chaleur accumulée pendant la journée.

Domotique : le pilotage automatisé des volets, de la ventilation et de la température permet au logement de s'adapter sans intervention manuelle, selon les horaires et les données météo.

Pompe à chaleur réversible : 98 % des maisons HEXAOM sont équipées d'une PAC. Conçue en priorité pour le chauffage, elle peut aussi être utilisée pour rafraîchir le logement lors des épisodes les plus intenses. Intégrée dès la construction, son coût est optimisé par rapport à une installation ultérieure.



Des économies concrètes et mesurables à l'usage

Le confort de la maison neuve n'est pas qu'une question de bien-être : c'est aussi un avantage économique direct et durable année après année.

Hexaom a fait les calculs pour une maison neuve de 85 m² avec un DPE A (pompe à chaleur, ballon d'eau chaude thermodynamique + panneaux solaires photovoltaïques) versus une maison ancienne avec un DPE D (chauffage électrique), située à Tavernes, dans le Var (83), en zone climatique H3.

Indicateur	Maison ancienne (avant RT 2012)	Maison neuve HEXAOM (RE 2020)
Étiquette DPE	D	A
Confort estival	Chaleur élevée	Fraîcheur naturelle maintenue
Recours à la climatisation	Quasi systématique	Limité voire inutile
Consommation d'énergie totale	8329 KWH	3157 kWh
Coût total des factures énergétiques	1 615 €/an	612 €/an
Coût sur 10 ans	16 150 €	6 120 €

*au tarif réglementé EDF de l'électricité TTC en juin 2026 : 0,1940 €/ kWh en option Base (3 et 6 kVA). Hors abonnement

=> L'économie annuelle potentielle atteint ainsi 1 000 € par an, soit 10 000 € sur 10 ans.

Moins de climatisation = des économies sur les factures d'énergie

Une maison bien conçue thermiquement, avec une orientation adaptée, une isolation performante et des protections solaires efficaces, limite fortement le recours à la climatisation. Pour les foyers qui y ont recours, l'économie sur la facture électrique peut atteindre plusieurs centaines d'euros par an. Et là où la maison ancienne nécessite de climatiser en continu sans jamais vraiment résoudre le problème, la maison neuve traite la cause à la source.

Lorsque la climatisation s'avère malgré tout nécessaire lors des épisodes les plus intenses, la pompe à chaleur réversible offre une alternative bien plus vertueuse que les climatiseurs traditionnels. Conçue en priorité pour le chauffage, elle peut aussi rafraîchir le logement avec un rendement énergétique nettement supérieur : pour 1 kWh d'électricité consommé, elle produit 3 à 4 kWh de froid, là où un climatiseur classique se contente d'un rapport proche de 1 pour 1. Un avantage économique direct et un bilan environnemental sans commune mesure. En outre, la climatisation traditionnelle, en rejetant l'air chaud à l'extérieur, contribue directement au réchauffement des villes et alimente le phénomène des îlots de chaleur urbains. La maison neuve, en limitant structurellement ce recours, s'inscrit à contre-courant de cette spirale.

« Une maison mal isolée que l'on climatise est un gouffre énergétique. On dépense de l'énergie pour tenter de compenser les défauts de conception du bâti, sans jamais vraiment résoudre le problème — et on aggrave, à sa modeste échelle, le réchauffement que l'on subit. La

pompe à chaleur réversible, intégrée dès la construction, est une tout autre approche : sobre, efficace, et pensée pour durer. La maison neuve traite la cause, pas le symptôme » explique **Hervé Chavet, Directeur Technique et R&D du groupe Hexaom.**

Une valeur patrimoniale renforcée

Outre l'avantage de présenter un coût d'usage faible, la maison neuve permet également de limiter les coûts : une maison neuve est livrée avec des matériaux et équipements récents, sous garantie, sans travaux à prévoir. **Grâce à son DPE A ou B, une maison neuve détient "une valeur verte" lui permettant d'être vendue en moyenne 13 à 17 % plus cher qu'un bien équivalent classé D (source : Notaires de France, transactions 2024).** Une valeur verte qui a plus que doublé en 5 ans.

« La maison neuve, c'est un actif qui travaille pour son propriétaire : moins de charges, moins de travaux, plus de valeur à la revente. Sur 20 ou 25 ans, l'écart avec l'ancien peut représenter une somme significative. Et cela sans parler du confort au quotidien » conclut Loïc Vandromme.



À PROPOS DU GROUPE

Depuis 1919, cinq générations d'une même famille se sont succédé à la direction d'HEXAOM, un Groupe qui anime et fédère un écosystème de 45 marques et filiales aux expertises complémentaires. Une histoire entrepreneuriale et familiale unique marquée par sa stabilité dans un secteur d'activité caractérisé par sa complexité. Le Groupe, leader sur les marchés de la construction de maisons, de la rénovation et de l'accession en France, compte à ce jour plus de 10 000 clients par an, plus de 150 000 maisons construites, plus de 95 000 rénovations, près de 1 400 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 616,3 M€ en 2025. HEXAOM est cotée sur Euronext Growth Paris.

hexaom.fr

